



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Chaque geste compte

PRÉSERVONS NOS RESSOURCES



Mon arrosoir est abandonné au fond de la cour.

Je regarde l'Info-tri pour savoir comment trier.



Les bons réflexes à adopter

Il est encore utilisable.

Il n'arrose plus grand chose.



Je le donne à une association.



Je le dépose en magasin dans une zone dédiée au réemploi et au recyclage.



Je le dépose directement en déchèterie.

Il est donné ou vendu à un prix solidaire pour servir à nouveau !

S'il est encore utilisable il est donné à une association partenaire.

Que devient mon arrosoir s'il est hors d'usage ?

La 2^e vie de mon produit

Il est acheminé vers un centre de recyclage.

Sa matière est broyée.

Les morceaux de matière recyclée permettent de créer de nouveaux objets !



L'INFO-TRI
vous simplifie la vie

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site d'Ecomaison : ecomaison.com



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Chaque geste compte

PRÉSERVONS NOS RESSOURCES



Je veux me débarrasser de ma tondeuse à essence.

Elle est en fin de course.

Le moteur tourne toujours.

Les bons réflexes à adopter

Je regarde l'Info-tri pour savoir comment trier.

FR
Cet appareil se recycle

REPRISE À LA LIVRAISON À DÉPOSER EN MAGASIN À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE

Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

Je la revends, je la donne à une association ou je la dépose en magasin.

Je la rapporte dans n'importe quel magasin qui vend des tondeuses.

J'informe le vendeur pour qu'il la reprenne lors de la livraison de ma nouvelle tondeuse.

Je la dépose à la déchèterie, dans la benne dédiée aux articles de bricolage et de jardin thermiques.

Que devient ma tondeuse ?

La 2^e vie de mon produit

Elle est démantelée et ses matériaux sont triés.

Les matériaux non recyclables sont convertis en énergie.

Les matériaux recyclables sont utilisés pour fabriquer de nouveaux équipements.

Et si j'ai une tondeuse électrique ?

Si elle est réutilisable, j'appelle mon distributeur pour savoir quoi en faire. Sinon, je la dépose en déchèterie dans la benne dédiée aux équipements électriques.



L'INFO-TRI
vous simplifie la vie

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site d'Ecologic : ecologic-france.com